

du Canada. Les agents consulaires du Canada à l'étranger offrent une assistance consulaire aux citoyens canadiens en cas de besoin. Leur latitude à cet égard est toutefois limitée si un ressortissant canadien ne s'est pas présenté comme tel au moment de son arrivée dans le pays ou dans ses rapports avec les autorités locales.

### *Les impôts*

Mettre fin au statut de résident canadien

Vous ne pouvez pas mettre fin à votre citoyenneté ou à votre statut de résident du Canada simplement en allant vivre à l'étranger. Vous devez pour cela quitter le Canada de façon permanente, rompre vos liens de résidence avec le Canada et en établir dans votre nouveau pays de résidence. Il est conseillé de consulter un conseiller fiscal pour connaître la marche à suivre, étant donné que l'Agence des douanes et du revenu du Canada statue sur chaque cas individuellement. Le fait de conserver votre statut de résident canadien n'est pas forcément désavantageux. En fait, selon le cas, votre dette fiscale pourrait même être moins lourde que les retenues fiscales

qui s'appliquent aux pensions et investissements de source canadienne des non-résidents.

En règle générale, si vous êtes absent du Canada plus de deux ans et que vous mettez fin à tous vos liens de résidence avec le Canada, vous serez considéré comme un non-résident du Canada aux fins de l'impôt. Les liens de résidence sont ceux qui vous rattachent au Canada pendant que vous vivez à l'étranger, notamment :

- votre domicile — résidence principale ou maison louée à court terme;
- votre conjoint et les personnes à votre charge;
- vos biens personnels (automobile, meubles, comptes en banque, cartes de crédit, permis de conduire, participation à un régime d'assurance maladie) et vos liens sociaux (appartenance à des clubs ou à des associations professionnelles).

Des visites régulières au Canada peuvent être considérées comme une preuve de résidence, surtout si vous avez de la famille dans le pays. Si vous conservez votre maison, vous devriez la louer sous le régime d'un bail irrévocable. Par contre, si vous y avez toujours accès, elle sera considérée